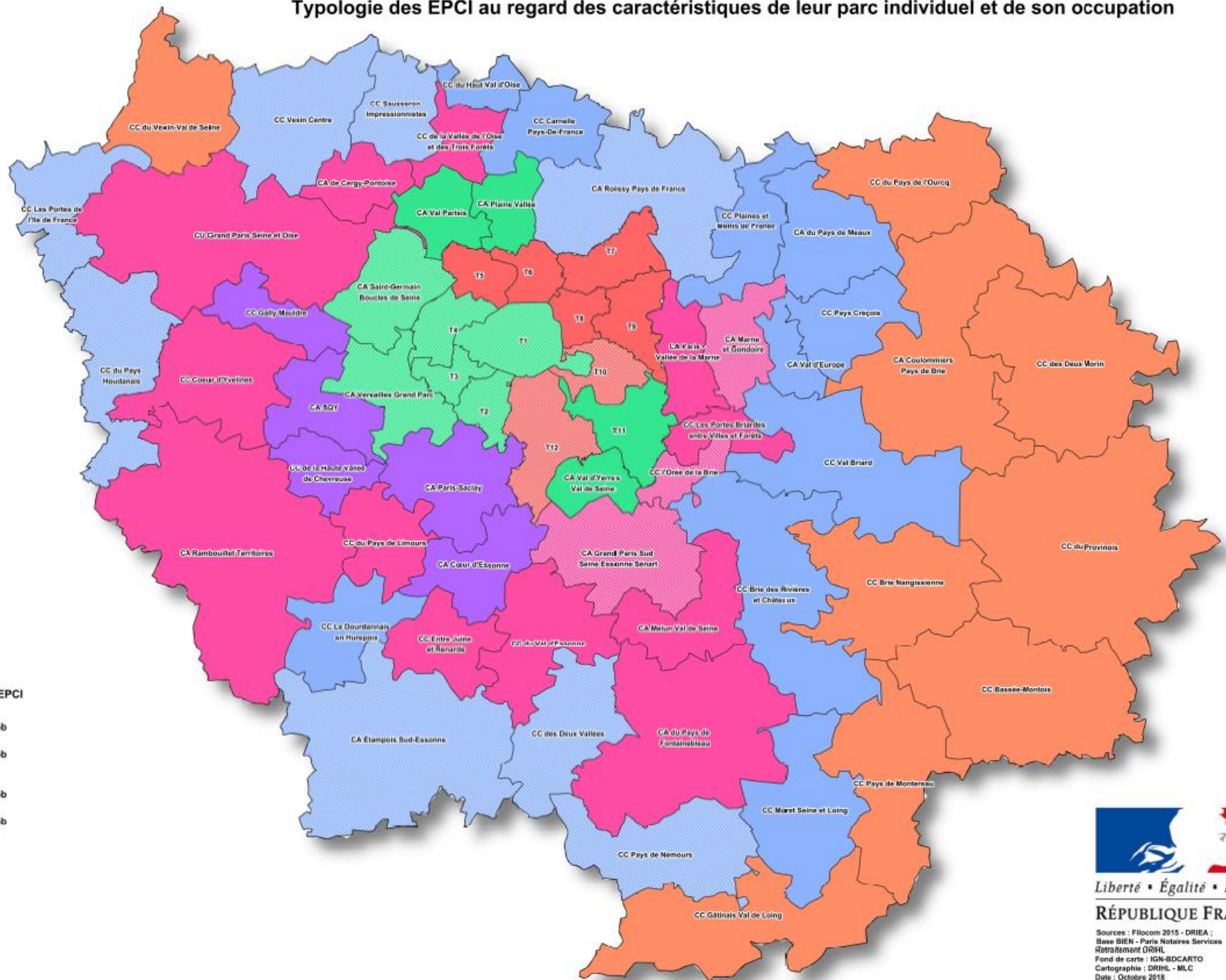


Typologie des EPCI au regard des caractéristiques de leur parc individuel et de son occupation



- Groupes d'EPCI
- groupe 1
 - groupe 1-b
 - groupe 2
 - groupe 2-b
 - groupe 3
 - groupe 4
 - groupe 4-b
 - groupe 5
 - groupe 5-b
 - groupe 6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sources : Filocom 2015 - DRIEA ;
 Base BIEN - Paris Notaires Services
 Repérage DRHL
 Fond de carte : IGN-BDCARTO
 Cartographie : DRHL - MLC
 Date : Octobre 2018

Typologie des intercommunalités au regard du parc individuel et de son occupation

Groupe 1 : EPT fragiles avec problématique « habitat indigne » prononcée

*Nombreux facteurs de fragilité : beaucoup de **suroccupation**, maisons **anciennes** et **petites**, part importante de maisons en confort partiel, part importante de **parc privé potentiellement indigne** (PPPI), beaucoup de **divisions** pavillonnaires, beaucoup de ménages nombreux (6 personnes ou plus), part importante de ménages à **faibles ressources***

Groupe 2 : EPCI/EPT « riches et vieillissants »

*Part très importante de ménages **aisés**, des **prix** de vente de maison très **élevés**, et des ménages **âgés***

Groupe 3 : Grappe d'EPCI « dynamiques » présentant peu de signes de fragilité

*Ces EPCI se distinguent par une part importante de **grands logements**, des habitants relativement aisés, des taux de PPPI très faibles et très peu de division pavillonnaire. Les prix de vente des maisons restent élevés mais moins que dans le groupe 2. La part de maisons construites **avant 1949** y est **faible**.*

Groupe 4 : EPCI « intermédiaires »

*Groupe d'EPCI assez disparates (Communauté urbaine, communautés d'agglomération, communautés de communes) marqués par un marché immobilier assez dynamique, des logements **plus grands** que la moyenne, une part importante de logements construits **après 1975**.*

Groupe 5 : « EPCI à faible densité d'habitat, avec une part importante de maisons récentes »

*Les EPCI de ce groupe comptabilisent moins de maisons que les précédents, du fait de leur caractère plus rural et moins densément peuplé. L'habitat individuel représente néanmoins le type d'habitat dominant de ces territoires. Ce groupe regroupe majoritairement des communautés de communes comportant une part importante de maisons construites **après 2000**, avec des taux de **vente** relativement **élevés**.*

Groupe 6 : « franges rurales dépréciées »

Comme pour le groupe 5, le volume de maisons y est plus faible mais représente le type d'habitat dominant de ces territoires.

*Ces EPCI se distinguent par la part importante de maisons construites **avant 1915**, des ménages **plus pauvres** que dans les autres EPCI de même type, et des **prix de vente plus faibles**. La part de **personnes seules** y est relativement importante, et les ménages de plus de 5 personnes très rares*